

THÈME 3 - POUR DES ALTERNATIVES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

(Rapporteurs : Marylène Cahouet, Odile Cordelier, Catherine Gourbier, Elizabeth Labaye, Boris Thubert)

Sommaire

1. UNE CRISE MULTIFORME DU CAPITALISME FINANCIARISÉ ET DE LA MONDIALISATION LIBÉRALE

- 1.1
- 1.2 Des politiques d'austérité imposées aux peuples
- 1.3 L' Union Européenne dans l'impasse
- 1.4 Penser et proposer des alternatives

2. POUR UN AUTRE PARTAGE DES RICHESSES DANS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE « SOUTENABLE »

- 2.1 Pour des politiques d'emploi dynamiques respectueuses de l'environnement
- 2.2 La question du travail
- 2.3 Salaires et revenus de transfert
- 2.4 Quelle fiscalité pour la justice sociale

3. POUR UN ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS, DES SERVICES PUBLICS A U SERVICE DES CITOYENS

- 3.1 Pour un État démocratisé
- 3.2 Qu'attendons-nous des collectivités ?
- 3.3 Des services publics de qualité, accessibles à tous, pour répondre aux besoins
- 3.4 La démocratie

4. LA PROTECTION SOCIALE

- 4.1
- 4.2 Reconquérir une assurance maladie de haut-niveau
- 4.3 Les retraites
- 4.4 Pour une politique familiale ambitieuse
- 4.5 Droit au logement pour tous

5 . POUR UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ET DE LIBERTÉ

- 5.1 Un contexte en rupture
- 5.2 Propositions et revendications
- 5.3 Contre la montée des idées d'extrême droite, la banalisation du racisme, la xénophobie d'État

Encart « Droits des Femmes »

- 1 Le SNES s'inscrit dans une perspective de transformation de la société fondée sur la
- 2 lutte contre les inégalités et le refus des discriminations, pour la satisfaction des
- 3 besoins sociaux, la reconnaissance des droits fondamentaux, pour l'égalité, la justice
- 4 sociale, la démocratie et la paix. Les pistes alternatives que nous travaillons mettent
- 5 en relief le rôle des services publics, le développement de la protection sociale pour

6 une société solidaire, respectueuse du devenir de la planète.

7

8 **1. UNE CRISE MULTIFORME DU CAPITALISME FINANCIARISÉ ET DE LA** 9 **MONDIALISATION LIBÉRALE**

10 **1.1** La crise de la dette privée **qui est en réalité un mode de fonctionnement du**
11 **capitalisme** débute à l'été 2007 avec l'éclatement de bulles spéculatives, rendues
12 possibles par la déréglementation des marchés financiers et la répartition de plus en
13 plus inégalitaire de la richesse en faveur du capital.

14 Les États ont réagi (sauvetage des banques, ~~timides~~ **néfastes** mesures de relance),
15 creusant les déficits sans s'attaquer aux racines de la crise : banques sauvées sans
16 contre-partie, mesures ~~insuffisantes pour réguler~~ **qui en réalité ont protégé**

17 **la finance** et bloquer la spéculation, hausse salariale bannie.

18 Le déplacement de la crise vers les dettes publiques européennes traduit les failles de
19 **est inhérent à** la construction européenne et **actuelle. Il accentue**

20 la pérennité des logiques spéculatives et irrationnelles des marchés financiers. Les
21 gouvernements libéraux, soutenus par le FMI, instrumentalisent la crise pour
22 accentuer les politiques d'austérité et de démantèlement des solidarités, conduisant à
23 l'augmentation du chômage, la diminution de la protection sociale, à plus d'injustices,
24 d'inégalités et de pauvreté. **Ils imposent aux pays européens les mêmes recettes**
25 **qui sont à l'origine de la crise financière, économique et sociale, et jouent**
26 **donc le rôle de pompier pyromane.**

27

28 • **1.2 Des politiques d'austérité imposées aux peuples**

29 Les États européens se sont soumis aux marchés financiers et aux agences de notation
30 au mépris de la démocratie et de la souveraineté des peuples ; ils empilent des plans
31 d'austérité qui appauvrissent brutalement les classes populaires et moyennes. Coupes
32 budgétaires, suppressions d'emplois publics et licenciements, gel et baisse des salaires
33 publics, déréglementations, casse progressive des services publics et démantèlement
34 du système social : l'austérité provoque un retour de la récession et une hausse du
35 chômage, renforçant les déficits, donc la dette. Ces politiques aggravent
36 dangereusement la situation de pays **qui ont été mis** en difficulté comme la Grèce,
37 l'Italie ou le Portugal **par le dumping social et la mise en concurrence de tous**
38 **avec tous...** Il faut rompre avec l'austérité, mettre en échec le projet d'y contraindre
39 26 États de l'UE de façon pérenne.

40 Pour empêcher les dérèglements qui ont conduit à la crise des dettes privées puis
41 publiques, il faut un nouveau partage de la valeur ajoutée entre capital et travail,
42 favorable à celui-ci. La politique fiscale doit fortement taxer les hauts revenus,
43 notamment ceux du capital et du patrimoine. Il faut revenir à une réglementation
44 stricte de la finance, les marchés financiers dérégulés ayant à nouveau fait la preuve
45 de leur nocivité. ~~Dans l'immédiat, les dettes publiques devraient être restructurées,~~
46 ~~après audit citoyen.~~ **Le discours alarmiste sur les dettes souveraines est avancé**
47 **par les thuriféraires du système capitaliste pour justifier les pires politiques**
48 **de destruction des droits et acquis sociaux. Ce sont les mêmes qui ont**
49 **délibérément réduit les droits et acquis des salariés, chômeurs, retraités,**
50 **sans pour autant avoir développé les services publics. La dette est le produit**
51 **d'une accumulation de politiques libérales :**

- 52 • **Le recours à partir des années 1970 à l'emprunt aux banques privées en**
53 **lieu et place de l'emprunt aux banques centrales qui prêtaient aux États**
54 **à taux 0.**
- 55 • **L'assèchement depuis au moins 10 ans des recettes fiscales (bouclier**
56 **fiscal, baisse de l'ISF, baisse de la progressivité de l'impôt sur le**
57 **revenu...)**
- 58 • **Sauvetage des banques en 2008**

59 **En résumé, l'État s'est lui-même privé des ressources fiscales et financières**
60 **pour recourir à l'emprunt privé rémunéré rubis sur l'ongle. C'est en cela que**
61 **la dette souveraine peut être considérée comme illégitime et qu'il faut aller**
62 **vers son annulation. L'audit citoyen proposé par ATTAC dans un cadre**
63 **unitaire est un moyen d'impliquer les citoyens dans ce débat et de faire pièce**
64 **aux discours alarmistes qui servent de justification aux politiques d'austérité.**
65 **Dans le cadre de ce débat citoyen, le SNES doit avancer les perspectives**
66 **suivantes :**

- 67 • **Restructuration des dettes avec annulation de ce que les peuples**
68 **auront, dans le cadre de l'audit, jugé illégitime de rembourser.**
- 69 • **Une politique fiscale plus juste socialement avec une plus grande**
70 **progressivité de l'impôt sur le revenu, disparition du bouclier fiscal,**
71 **baisse de la TVA sur les biens de première nécessité (alimentation,**
72 **logement, énergie ...)**
- 73 • **La nationalisation et le contrôle citoyen du système bancaire avec dans**
74 **un premier temps la nationalisation des banques qui ont bénéficié de**
75 **l'aide de l'Etat.**
- 76 • **La remise en cause des traités européens qui gravent dans le marbre la**
77 **politique économique et dessaisissent les peuples de leurs droits**
78 **démocratiques (indépendance de la BCE, Pacte de stabilité et de**
79 **croissance, règle d'or ...)**

80 Il faut réfléchir avec les syndicats de salariés des banques à une organisation bancaire
81 séparant activités de prêt et d'investissement, à ce que pourrait être un contrôle public
82 démocratique pour financer les investissements utiles et la transformation écologique
83 de la société ; à la création **nécessité** d'un pôle bancaire public **national** permettant
84 notamment aux collectivités territoriales de trouver les capacités d'investissement
85 nécessaires. Les conglomérats bancaires (« too big to fail ») ~~pourraient~~ **doivent** être
86 démantelés.

87 • **1.3 L'Union Européenne dans l'impasse**

88 Depuis les années 1990, avec la « concurrence libre et non faussée » qui devait faire
89 converger les pays membres, chacun peut faire usage de ses avantages comparatifs,
90 sous le contrôle de la Commission européenne, se faire concurrence pour attirer les
91 capitaux et construire un développement les uns contre les autres. Le dumping (fiscal,
92 social, salarial, réglementaire...) au nom de la « compétitivité », conduit à l'alignement
93 de tous sur les systèmes sociaux les moins développés, les politiques fiscales les plus
94 injustes. Il donne des gages aux marchés financiers auxquels les États doivent
95 s'adresser pour financer leurs dépenses publiques, du fait des règles monétaires et
96 budgétaires interdisant toute solidarité entre États membres.

97 Les projets de mise en place d'une « gouvernance économique » européenne
98 renforcée (« fédéralisme de la contrainte » par la règle d'or, le semestre européen, le
99 projet de nouveau traité, etc.) renforceraient le carcan des politiques libérales. La
100 Commission continue de marteler le dogme de la flexibilité du marché du travail pour

101 lutter contre un chômage dont la hausse provient principalement des politiques
102 d'austérité. Cette situation traduit l'impasse dans laquelle se trouvent les instances
103 européennes, en lien avec les traités de Maastricht et de Lisbonne, que le SNES
104 dénonce. Elle pose la question de la démocratie au sein de l'UE, aujourd'hui bafouée.

105 • **1.4 Penser et proposer des alternatives**

106 Dans ce contexte, le syndicalisme a la responsabilité de construire des mobilisations
107 tant au plan national qu'europpéen et de réfléchir à l'élaboration de propositions
108 alternatives. ~~Au niveau européen, il faut promouvoir des politiques économiques et~~
109 ~~sociales~~ **Une autre Europe ne peut se faire qu'en** rompant avec le dumping et la
110 flexibilité pour aller vers **davantage de la** solidarité, de **la** protection et de **la** justice
111 sociale (salaire minimum européen, ? droit social européen de haut niveau,
112 harmonisation de la fiscalité du capital et notamment de l'assiette de l'impôt sur les
113 sociétés... **peuvent être envisagés uniquement dans ce cadre**) ; mettre en place
114 des dispositifs efficaces pour lutter contre toutes les formes de déréglementation de la
115 finance (paradis fiscaux, déréglementation des activités bancaires, produits financiers
116 spéculatifs...). Pour desserrer le carcan imposé aux politiques budgétaires et
117 monétaires, il faudrait une ~~extension des missions~~ **redéfinition radicale du statut et**
118 **un contrôle** de la BCE, qui ~~devrait~~ **doit** pouvoir jouer un rôle normal de prêteur en
119 ~~dernier ressort~~ **direct auprès des États.**

120 . Il faut travailler avec toutes les forces sociales en France et en Europe à la
121 construction d'une autre Europe, solidaire, démocratique et respectueuse des peuples.

122

123 **2. POUR UN AUTRE PARTAGE DES RICHESSES DANS U N DÉVELOPPEMENT** 124 **ÉCONOMIQUE « SOUTENABLE AU SERVICE DU PROGRÈS SOCIAL »**

125 ~~L'éducation au développement durable est déterminante pour permettre à~~ Chacun dès
126 le plus jeune âge et tout au long de la vie de **doit pouvoir** faire des choix
127 « informés », « conscients » et « responsables » : ~~une~~ **l'éducation qui prenne doit**
128 **prendre** en compte la complexité et l'articulation des échelles de temps, d'espaces, de
129 forces, l'articulation des perspectives économiques, sociales et environnementales.
130 **Elle doit être indépendante des multinationales.**

131

132 • **2.1 Pour des politiques industrielles d'emploi dynamiques respectueuses de** 133 **l'environnement et créatrices d'emploi**

134 **2.1.1** Réorienter les politiques industrielles, mettre un terme à la désindustrialisation.
135 On ne peut en rester aux créneaux « porteurs », ni en revenir à des industries de
136 main-d'œuvre à bas coût, sans réflexion sur l'utilité sociale des productions, les
137 besoins de la population, l'empreinte écologique. Réfléchir à la transformation
138 progressive des entreprises nécessite d'investir dans la formation initiale et continue
139 des salariés et dans la recherche. Les filières dites ~~vertes~~ **respectueuses de**
140 **l'environnement**

141 doivent être encouragées.

142 La politique agricole doit être profondément transformée (souveraineté alimentaire,
143 agriculture paysanne, respect de l'environnement). L'agriculture doit **d'abord** être
144 tournée vers les besoins des populations **locales, avec des objectifs**

145 non spéculatifs, **et** permettre aux paysans de vivre de leur travail. La PAC doit
146 réorienter ses subventions vers les petits producteurs et développer une coopération
147 avec les paysanneries du monde mises sous tutelle de l'OMC, combattre avec eux

148 l'extension des productions spéculatives transportées du Sud au Nord. Dans le monde
149 de l'entreprise, il faut promouvoir le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire, sans
150 actionnaires, et développer les coopératives de production, de distribution ou
151 bancaires.

152 **2.1.2 Promouvoir des politiques publiques créatrices d'emplois de qualité**

153 **2.1.2.1 Énergie**

154 Face à une crise écologique profonde liée aux modes de production et de
155 consommation et aux déséquilibres Nord/Sud, il faut **une maîtrise publique de**
156 **l'énergie pour** aller vers un modèle énergétique durable, avec une réflexion sur les
157 modes de vie, la densification de l'habitat, une politique de transport collectif... Or,
158 que ce soit à partir des centrales thermiques émettrices de gaz à effet de serre ou de
159 dangereuses centrales nucléaires, la voie proposée est toujours l'accroissement de la
160 production énergétique pour une consommation toujours plus importante **et**
161 **inégalitaire**. La plupart des pays européens ont décidé de l'arrêt du nucléaire à court
162 ou moyen terme. ~~Fendre vers la sortie du nucléaire nécessite des investissements~~
163 ~~élevés et urgents pour la recherche, une politique publique volontariste de~~
164 ~~développement des énergies renouvelables, créatrices d'emplois nouveaux et qualifiés~~
165 **Le SNES revendique la fermeture immédiate des centrales vétustes, la sortie**
166 **à court terme du nucléaire et des investissements massifs dans la recherche**
167 **sur les énergies renouvelables**
168 . Un **véritable débat national et un** pôle public européen de l'énergie **serait seront**
169 **nécessaires. Dans ce cadre, le SNES revendique la renationalisation d'EDF et**
170 **GDF, le refus de la privatisation des barrages et centrales, le refus de**
171 **fabrication de matériaux à usage militaire.**

172

173 **2.1.2.2 Eau**

174 L'eau est un bien vital, cela interdit toute spéculation financière autour d'elle. La
175 gestion de l'eau se fait trop souvent par délégation de service public auprès
176 d'entreprises privées. Elle doit être régie par le domaine public, à l'échelon communal
177 ou intercommunal. L'État et les agences de l'eau devraient mettre en œuvre une
178 politique d'aide aux collectivités pour ce faire. Le SNES est favorable à une législation
179 contraignante pour lutter contre les pollutions de l'eau.

180 **2.1.2.3 Transports**

181 La question des transports ne peut être dissociée des enjeux environnementaux. On a
182 développé les transports les plus polluants, routier et aérien, sacrifié les usagers des
183 zones « peu rentables » (lignes ferroviaires). Le service public se définit au regard des
184 besoins sur l'ensemble du territoire, avec un financement des régions déficitaires par
185 l'excédent des autres zones. Le maillage territorial doit respecter le principe d'égalité
186 pour l'acheminement des personnes et des marchandises. Il faut développer des
187 infrastructures ferroviaires (**ferroulage transport de fret**) et fluviales, respectueuses
188 de l'environnement. Le SNES condamne l'ouverture au marché du réseau ferré.

189 **• 2.2 La question du travail**

190 **2.2.1 Travail et emploi**

191 Si le travail est créateur de richesse et potentiellement émancipateur, les
192 transformations du salariat tendent à le soumettre toujours plus aux exigences du
193 capital. Les politiques libérales attaquent le droit du travail, contourné par l'État et les

194 employeurs, favorisent « précarité » et pauvreté laborieuse, au nom d'une « flexibilité
195 du marché du travail », et développent des emplois dégradés dans les services,
196 relevant en partie d'une « société de serviteurs ». Ces processus touchent notamment
197 les travailleurs peu qualifiés, parmi eux jeunes, seniors jugés « inemployables »,
198 femmes (temps partiel subi, avec des conséquences à court et long terme). La
199 diminution de l'emploi public réduit mécaniquement l'offre d'emplois qualifiés.
200 La FSU porte l'exigence d'une sécurité sociale professionnelle, qui maintienne et
201 renforce autour du salarié une continuité des droits quelle que soit la situation des
202 personnes. Flexibilité rime avec intensification, individualisation, volonté d'affaiblir les
203 collectifs. Les pressions et tensions au travail entraînent la dégradation des conditions
204 de travail (pénibilités physiques et risques psychosociaux) et a des conséquences sur
205 les conditions de vie. Ces tendances, qu'il faut inverser, peuvent faire du travail une
206 source de souffrance et l'empêcher de jouer son rôle de cohésion et de construction
207 d'une identité positive. La médecine du travail doit être développée **et des moyens**
208 **supplémentaires donnés à l'inspection du travail. Mais il faut améliorer avant**
209 **tout les conditions de travail pour éviter de produire cette souffrance au**
210 **travail.**

211 . Le syndicalisme doit agir pour que les salariés reprennent la main sur le travail et
212 investissent les outils de la prévention, et pour contraindre les employeurs à s'y
213 conformer.

214 • 2.3 Salaires et revenus de transfert

215 **2.3.1** La part des salaires dans la valeur ajoutée reste comprimée à un niveau trop
216 faible depuis plus de 20 ans. Il faut rompre avec cette politique : revaloriser les
217 salaires et les retraites est une priorité.

218 Il faut combattre les inégalités salariales qui ont augmenté « par le haut » (stagnation
219 des salaires pour la majorité, hausse forte de la minorité de très hauts salaires),
220 imposer l'égalité salariale femmes/hommes (~~travail égal, salaire égal~~ **accès aux**
221 **promotions, déroulement de carrière ...**; lutte contre le temps partiel subi
222 synonyme de revenu salarial partiel...).

223 **2.3.2** Le SNES a pointé les limites du RSA. Les mesures récentes renforcent le
224 caractère punitif du dispositif. La création d'un « RSA jeune » n'est pas une piste
225 satisfaisante pour la jeunesse précaire : la FSU demande l'instauration d'une véritable
226 allocation d'autonomie pour la jeunesse. Une hausse des minimas sociaux et des
227 allocations est indispensable.

228 • 2.4 Quelle fiscalité pour la justice sociale

229 La politique fiscale des dernières années a privé l'action publique de ressources
230 considérables au bénéfice des ménages aisés **les plus riches** et des entreprises, pour
231 laisser au marché la réponse aux besoins. Une réforme radicale de la fiscalité doit être
232 entreprise pour redonner des moyens à l'action publique, lutter contre le chômage,
233 mener des politiques salariales actives, développer des politiques sociales et réduire
234 les inégalités.

235 **2.4.1 Un impôt progressif réhabilité, fondement de la justice sociale**

236 Il faut redonner une place centrale à un impôt sur le revenu réellement progressif,
237 aujourd'hui mité et peu efficace : abrogation de la loi TEPA, nouvelles tranches,
238 **augmentation du taux nominal,**
239 suppression ~~des~~ **de certaines** niches fiscales... Il faut taxer davantage les revenus du
240 patrimoine (revenus financiers, plus-values financières et immobilières, stock-

241 options...) et le patrimoine : restauration de l'impôt sur les successions et de l'ISF. La
242 fiscalité indirecte, socialement injuste, doit être réduite voire supprimée pour les
243 produits de première nécessité. Le SNES ~~s'oppose aux~~ **refuse tous les** projets visant
244 à remplacer les cotisations sociales par une TVA dite sociale. **Nous rappelons**
245 **également notre opposition à la CSG. La question du renforcement des**
246 **inégalités de revenus, qui devrait être corrigé, est posée par le système du**
247 **quotient familial mais ce système a des incidences multiples et complexes. Le**
248 **traitement de cette question et de l'avenir du quotient familial (plafonnement**
249 **de la réduction d'impôt, réduction forfaitaire ou suppression) doit prendre**
250 **place dans une réforme globale de la fiscalité, mais aussi s'inscrire dans une**
251 **perspective d'amélioration de la politique familiale (congé de maternité,**
252 **congés parentaux, allocations familiales, gardes d'enfants, crèches et écoles**
253 **maternelles ...)**

254

255 **2.4.2 Taxer davantage les entreprises sous-imposées** Les entreprises,
256 notamment les plus grandes, bénéficient de niches fiscales sur l'impôt sur les sociétés,
257 pratiquent l'optimisation fiscale pour échapper à l'impôt en France et utilisent
258 intensivement les paradis fiscaux. ~~S'attaquer à~~ **Interdire** ces pratiques et **supprimer**
259 **ces** avantages procurerait à l'État des ressources considérables.

260 **2.4.3 Fiscalité environnementale** Si elle concerne d'abord les entreprises, elle
261 s'inscrit dans le cadre de la refonte globale de la fiscalité. Instrument pour construire
262 un développement solidaire et durable et viser à empêcher de polluer, elle doit
263 assujettir l'ensemble des secteurs industriels. ~~Elle devrait permettre d'influer sur une~~
264 ~~consommation responsable (privilégier des produits locaux) et aider au développement~~
265 ~~de nouvelles infrastructures non polluantes.~~ **Les lois doivent être appliquées, avec**
266 **des moyens de contrôle renforcés et des outils fiscaux adaptés.**

267

268 **2.4.4 Fiscalité locale**

269 Après la suppression de la TP et la création de la CET, ~~non-satisfaisante~~, il faut
270 réfléchir à une fiscalité locale qui ne peut être inspirée par l'autonomie fiscale, en
271 rééquilibrant la part des ménages et des entreprises (depuis 2009 transfert de la
272 fiscalité locale sur les ménages). Les propositions de fiscalité locale sont inséparables
273 d'une réforme de la fiscalité nationale.

274

275 **3. POUR UN ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS, DES SERVICES PUBLICS AU SERVICE** 276 **DES CITOYENS**

277 La crise démontre la faillite d'un système qui a peu à peu coupé les citoyens d'un bien
278 commun, celui d'un État social, soucieux de préserver les intérêts de tous. Il est
279 urgent de repenser la démocratie, la place du citoyen, de l'utilisateur et des SP. Un État
280 fortement démocratisé est garant de la protection du bien commun : accès à des
281 services publics de qualité, à l'emploi, à la culture, à l'éducation, à la justice...

282 Il faut repenser la place de l'État et ses instances de dialogues dans la société
283 française pour promouvoir le SP de demain : plus fort, plus accessible, plus
284 transparent et au service de tous.

285 **• 3.1 Pour un État démocratisé**

286 L'État aujourd'hui, c'est l'État national **à la fois** déconcentré, ~~l'État~~ **et** décentralisé, au
287 sein de l'Union européenne.

288 **3.1.1** La « réforme de l'État » est placée sous le signe du New Public Management
289 depuis 2000. Son laboratoire fut britannique, et la marche forcée à des
290 transformations radicales depuis 2007 (la RGPP) en est directement inspirée. Sceller le
291 sort des services publics et briser un modèle social contraire au développement d'un
292 marché sans entraves afin de « banaliser la France » (Sarkozy) en sont le but.

293 Le SNES oppose à l'État managérial au service du marché un État démocratisé au
294 service des citoyens et de l'intérêt général, assurant solidarité et redistribution,
295 appuyé sur l'autonomie professionnelle de ses agents, fonctionnaires.

296 Un État démocratisé n'est possible qu'au sein d'une démocratie politique aux
297 institutions renouvelées. ~~Comment avancer vers la démocratisation de l'État en~~
298 ~~s'appuyant sur la professionnalité des agents et sur le statut du fonctionnaire ? Quelle~~
299 ~~forme de concertation ? Quelle place pour les professionnels ? Pour les usagers ? Dans~~
300 ~~le cas de l'Éducation, quelle place pour les parents ? Les élèves ?~~ **Cette**
301 **démocratisation ne peut passer que par une réforme du statut de l'élu.e**
302 **(féminisation, non-cumul et rotation des mandats notamment) et une place**
303 **prépondérante des citoyen.nes, usagers des services publics. Elle devrait**
304 **s'appuyer notamment sur un autre fonctionnement des services publics, plus**
305 **transparent, contrôlé par les usagers, les Elu.es, les salarié.es et les**
306 **organisations syndicales à tous les échelons institutionnels concernés**
307 **(collectivités territoriales, État, Union Européenne, Institutions**
308 **internationales). Il s'agit de leur donner de nouveaux droits pour exercer une**
309 **démocratie effective avec pour objectifs :**

- 310 • **Une véritable égalité dans l'accès à ces services et leur plein usage, sur**
311 **tout le territoire ;**
- 312 • **La garantie de leur qualité et de leur efficacité ;**
- 313 • **Une vraie collégialité dans les décisions et la fixation des tarifs**

314 **Cette démocratisation de l'État ne peut être également reconnue que si elle**
315 **garantit à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire national, un égal accès**
316 **aux services rendus, dans le respect des principes qui sont les leurs : égalité,**
317 **continuité territoriale, capacité d'évolution dans la qualité du service rendu,**
318 **solidarité.**

319
320 **3.1.2** La RGPP est le passage à un format industriel de la réforme de l'État. La gestion
321 à la performance couplée à l'évaluation individualisée, la contractualisation,
322 l'autonomie du gestionnaire se généralisent. L'objectif n'est pas seulement la
323 suppression de postes et la remise en cause du statut de la FP, mais aussi pour le
324 pouvoir politique l'étroit contrôle de l'administration. La RGPP consacre ainsi une forme
325 de recentralisation aux mains de l'État, à l'encontre des collectivités territoriales, avec
326 des préfets de Région ayant autorité sur les préfets des départements ou le
327 renforcement des pouvoirs des recteurs aux dépens des IA.

328 **3.1.3** À l'opposé de l'État minimal mais autoritaire et centralisé, le SNES avance
329 l'exigence d'un nouvel État social appuyé sur des services publics et un nouveau statut
330 pour les salariés (« propriété sociale »).

331 • **3.2 Qu'attendons-nous des collectivités ?**

332 **3.2.1** L'État territorialisé, entre déconcentration et décentralisation. La carte de l'État

333 décentralisé est complexe. Si le transfert de compétences vers les CT s'est
334 accompagné de progrès indéniables (constructions scolaires), l'absence de véritable
335 péréquation financière ne permet pas de lutter contre les inégalités socio-spatiales en
336 forte augmentation notamment au sein des métropoles. Au-delà, se pose la question
337 de la cohérence des politiques publiques.

338 **3.2.2** Quelle clarification des compétences entre CT pour que leur réorganisation ne
339 soit pas pilotée par le manque de ressources et le gel des dotations ?

340 ~~**3.2.3** Faut-il faire évoluer les périmètres et les compétences des collectivités y~~
341 ~~compris vers les métropoles et pôles métropolitains ? Faut-il voir un facteur de~~
342 ~~dynamisme, ou plutôt un risque d'éclatement des départements ?~~ **La dernière**
343 **réforme territoriale a été construite en étroite logique avec la RGPP mais**
344 **aussi pour permettre à la droite de reconquérir des positions au plan local par**
345 **la modification des modes de scrutin. Avec la règle de maîtrise des dépenses**
346 **publiques, c'est la fonction publique territoriale qui est visée, ses agents et**
347 **les services publics. Elle accentuera à terme les inégalités entre les territoires**
348 **(suppression de la taxe professionnelle, création des métropoles, suppression**
349 **de la clause de compétence). Le nouveau mode de scrutin des conseillers**
350 **territoriaux à un tour imposera une bipolarisation politique. La suppression**
351 **des conseils généraux pose le problème de la politique publique sociale.**
352 **Enfin, la suppression de plus de la moitié des chambres régionales des**
353 **comptes diminue le contrôle financier des collectivités et de ses élus,**
354 **fondement pourtant du développement de la démocratie locale.**

355
356 **3.2.4** La place prise par le niveau régional, tant sur le plan national qu'europpéen,
357 devient de plus en plus grande. Les Régions revendiquent la définition de politiques
358 qui concernent directement le champ de l'éducation et une plus large autonomie tant
359 financière que décisionnelle avec un pouvoir normatif. Certains prônent un acte III de
360 la décentralisation. **Les positions de l'ARF sur la décentralisation du service**
361 **d'orientation est inacceptable. L'orientation des élèves ne peut être traitée**
362 **uniquement sous l'angle de politiques d'emploi dans les territoires. Le SNES**
363 **s'opposera à toute nouvelle tentative de décentralisation des CIO et de leurs**
364 **personnels sous couvert de mise en place du SPOTLV.**

365 Quelle voie définir entre recentralisation des politiques et des outils financiers, et une
366 régionalisation jugée nécessaire face à un État qui aurait trop de pouvoirs ? Si un État
367 centralisé n'est pas en soi garant de réduction des inégalités, la décentralisation non
368 plus. Le partage des compétences État / collectivités ne doit pas être abandonné : en
369 particulier dans l'Éducation où il a maintenu un équilibre entre l'État et les collectivités.

370 • **3.3 Des services publics de qualité, accessibles à tous, pour répondre aux**
371 **besoins**

372 **3.3.1** Quels enjeux, quelle organisation ? Face à des besoins croissants et des attentes
373 fortes et reconnues, leur mode de gestion est au cœur d'enjeux importants. Ainsi, des
374 Autorités Organisatrices (CT ou État) pourraient déléguer au cas par cas la fonction
375 d'opérateur à des organismes privés.

376 ~~Ces choix sont générateurs d'inégalités et de surcoûts pour la collectivité. On voit par~~
377 ~~ce biais se multiplier notamment les partenariats publics privés (PPP), une « solution »~~
378 ~~à court terme qui dénature peu à peu le sens du SP~~ **Dans la recherche de**
379 **financements croisés, liée au problèmes de restriction du crédit, les**
380 **collectivités publiques (État, collectivités locales, hôpitaux) ont recours à des**

381 **partenariats publics privés. Ceux-ci augmentent très fortement le coût de la**
382 **construction et de l'entretien de ces équipements et donnent un pouvoir**
383 **accru aux gros constructeurs privés, qui se partagent les marchés et évincent**
384 **les éventuels concurrents. Au contraire des collectivités territoriales et de**
385 **l'État, les PPP ne sont pas soumis au contrôle citoyen. Cette fausse solution à**
386 **court terme dénature les services publics, privatise les équipements collectifs**
387 **et accentue les inégalités d'accès au service.** Pour garantir l'égalité d'accès et
388 répondre aux besoins des usagers, une gestion publique, démocratique – avec des
389 règles tarifaires transparentes, basées sur l'égalité et la progressivité –, s'impose.

390 **3.3.2** Avec une paupérisation de la population, les besoins primaires doivent être
391 mieux pris en charge au travers des SP dont la tarification et la qualité doivent être
392 garantis par des cadres nationaux.

393 L'impôt, juste et solidaire, est le moteur d'un développement du SP. N. Sarkozy a
394 consacré son quinquennat à ne plus l'alimenter, offrant d'énormes marchés à des
395 opérateurs privés.

396 Profitant le plus souvent d'infrastructures publiques qu'ils n'entretiennent pas, ils les
397 exploitent jusqu'à la corde et ne rendent que des dettes à la collectivité. Parallèlement,
398 ~~de plus en plus de missions de services publics sont laissées à des associations sous~~
399 ~~prétexte qu'elles sont bénévoles, ce qui n'est ni un gage de qualité du SP ni un gage~~
400 ~~d'équité sur l'ensemble du territoire.~~ **Nous devons défendre l'indépendance, la**
401 **qualification, les missions et la déontologie des fonctionnaires qui**
402 **garantissent une prise en compte des seuls besoins des usagers et de**
403 **l'intérêt général.**

404
405 **3.3.3** Dans l'éducation, la privatisation gagne du terrain, notamment dans le domaine
406 de l'orientation ou de la formation professionnelle. La loi sur l'OTLV (orientation tout
407 au long de la vie) avec la procédure de labellisation remet en cause l'existence des
408 CIO et leur spécificité au sein de l'EN et transforme les missions et les conditions
409 d'exercice des personnels : fermetures, fusions voire regroupements dans des
410 « guichets uniques ». Le SNES condamne cette politique et se bat pour que les CIO
411 restent des lieux d'information et de conseils sur la scolarité et la formation, de
412 médiation et d'écoute, remplissant un rôle d'expertise et d'observatoire sur le
413 fonctionnement de l'orientation et de l'affectation dans le district scolaire. ~~L'orientation~~
414 ~~au sein du SP de l'EN doit être confortée et un véritable SPO pour les salariés mis en~~
415 ~~place.~~ **Le SNES revendique une remise à plat de la loi de novembre 2009 et**
416 **une dissociation de l'orientation concernant les élèves en formation initiale et**
417 **le public salarié et demandeurs d'emploi. Il faut à la fois améliorer l'actuel**
418 **service d'orientation de l'EN en recrutant des copsy et en maintenant les CIO,**
419 **en remettant en chantier la réforme du lycée qui confie des tâches**
420 **d'orientation aux enseignants, en installant de vraies passerelles et une**
421 **diversification progressive et en revoyant les procédures actuelles**
422 **d'affectation. Il faut aussi avancer dans la mise en place d'un service public**
423 **de la formation continue qui remette en cause les lois du marché dans ce**
424 **domaine et s'appuie sur l'Éducation Nationale.**

425 Concernant la formation professionnelle, l'enjeu aujourd'hui est la création d'un
426 véritable SP national, incluant la formation en entreprise.

427 **3.3.4** Il faut définir nos exigences pour un « service public » des personnes âgées.
428 Qualité de vie maintenue et perte d'autonomie nécessitent un organisme de service

429 public, type Agence nationale qui établirait après analyse des besoins le cahier des
430 charges et le contrôle de sa mise en œuvre.

431 Pour l'accès à un droit universel, les objectifs doivent être définis dans un cadre
432 national.

433 • **3.4 La démocratie**

434 **3.4.1** Entre l'État et les collectivités, il faut poser le débat à partir de la démocratie à
435 tous les niveaux d'intervention, de la nécessaire solidarité nationale, et des besoins
436 des populations.

437 **3.4.2** Si la décentralisation s'est faite au nom du rapprochement des décisions du
438 citoyen, la démocratie locale reste à inventer. Elle ne peut pas en effet se résumer au
439 rôle des élus. Quelle forme pourrait prendre la nécessaire participation des citoyens ?
440 Une assemblée issue de la société civile inspirée des CESER, des conseils de
441 développement ?

442 **3.4.3** Démocratie et SP : comment garantir aux usagers le droit de se faire entendre ?

443

444 **4. LA PROTECTION SOCIALE**

445 • **4.1** La protection sociale vise à couvrir les besoins sociaux et les risques ou aléas de
446 la vie, et à compenser les inégalités. Les politiques libérales à coup de mesures
447 partielles mais convergentes visent à la démanteler : RGPP, loi HPST, désengagements
448 Sécurité sociale, loi retraites... aggravant inégalités sociales et territoriales. Dans la
449 santé, la multiplication de franchises et forfaits, l'explosion des dépassements
450 tarifaires s'ajoutent aux déremboursements. Les « reste à charge » s'accroissent, et
451 donc les renoncements aux soins, tandis que les déserts médicaux s'accroissent.

452 **4.1.1 Objectifs et financement de la protection sociale** La Sécurité sociale est
453 fondée sur le principe « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses
454 besoins ». Maintenir et développer les solidarités, l'égalité sur les territoires et entre
455 générations, améliorer le service rendu, nécessitent des financements accrus dans le
456 cadre d'un autre partage des richesses faisant contribuer davantage le capital et le
457 patrimoine. La FSU a posé la question d'une modulation des cotisations en fonction des
458 politiques d'emploi des entreprises. Le SNES demande des élections à la Sécurité
459 sociale et la rénovation de la démocratie sanitaire.

460 • **4.2 Reconquérir une assurance maladie de haut-niveau**

461 **4.2.1** L'assurance-maladie est devenue universelle mais les désengagements ont
462 imposé la nécessité d'une « complémentaire pour tous ». Si le régime obligatoire
463 rembourse environ 75 % des dépenses de santé (poids des affections longue durée
464 remboursées à 100 %), elle ne rembourse qu'un peu plus d'un euro sur deux en
465 médecine de ville. Comment reconquérir le terrain perdu ? Il faut stopper le
466 désengagement, voter un objectif annuel de dépenses réaliste **qui prenne en compte**
467 **les besoins réels et les évolutions nécessaires**

468 et programmer une extension des remboursements à partir de ce qu'il est utile
469 sanitaire de rembourser (pas pour servir les groupes pharmaceutiques). Créer un
470 secteur optionnel est une mauvaise réponse aux dépassements d'honoraires, il faut
471 prendre des mesures d'encadrement strict. Les ALD sont remises en cause pour leur
472 coût alors que le débat pour les étendre, les modifier doit être strictement médical. **Le**
473 **SNES demande la suppression des journées de carence dans le public et dans**

474 **le privé.**
475 Il faut obtenir un accroissement du financement, notamment en rendant la CSG
476 fortement progressive et en taxant les revenus financiers **en prélevant des**
477 **cotisations sur les revenus financiers des entreprises. En ce qui concerne le**
478 **financement de la Sécu, il faut revenir à un financement de la sécurité sociale**
479 **par les cotisations sociales pour garantir une socialisation des biens et un**
480 **contrôle des salarié.es. Son financement ne peut non plus être laissé à l'impôt**
481 **et soumis à l'État. Pour obtenir un accroissement du financement, il faut que**
482 **l'État paie ses arriérés et que cessent les exonérations systématiques des**
483 **employeurs (10,1% des cotisations en 2010, 316 milliards d'euros depuis**
484 **1992), les cotisations prenant en compte la valeur ajoutée des entreprises et**
485 **leur investissement dans l'emploi, la formation, les salaires, la santé des**
486 **salariés...**

487 .
488 **4.2.2** Le gouvernement attaque les mutuelles qui permettent à la protection sociale
489 complémentaire d'échapper au marché. Le SNES condamne la taxation qui pèse sur
490 les mutuelles et donc sur les malades, et s'ajoute aux reculs du régime obligatoire.
491 ~~Comment la mutualité peut-elle mieux jouer son rôle d'acteur de santé solidaire,~~
492 ~~comment préserver ce champ de l'économie sociale face aux assureurs à but lucratif ?~~
493 **C'est le régime obligatoire de la sécurité sociale qui doit couvrir l'intégralité**
494 **du champ de la protection sociale, avec l'intégration des cotisations versées**
495 **pour les mutuelles ou autres assurances complémentaires dans les**
496 **cotisations de sécurité sociale. Cette unification renforcerait et consoliderait**
497 **le système de protection sociale solidaire et se traduirait par une plus grande**
498 **efficacité et de moindres coûts de gestion. Les mutuelles comme la MGEN, qui**
499 **se veulent acteurs de santé solidaires et rempart contre le marché des**
500 **assurances privées, doivent prendre toute leur part dans le combat pour la**
501 **défense et l'amélioration de la Sécurité sociale et militer activement pour**
502 **cette unification.**

503
504 **4.2.2.1** Pour une autre politique de santé. À travers les Agences Régionales de Santé,
505 c'est l'État qui pilote. Le SNES a dénoncé un manque de démocratie dans leur
506 fonctionnement et une vision comptable du secteur sanitaire, dont la mauvaise
507 organisation génère surcoûts et mauvaise qualité. L'hôpital public peine à remplir ses
508 missions sous la houlette de la T2A ; les cliniques privées s'approprient les actes les
509 plus lucratifs ; des structures de proximité ferment.

510 **4.2.2.2** Revoir l'organisation du système pour le rendre efficace et de qualité. Il faut
511 un vrai « parcours de santé » autour du médecin généraliste revalorisé. Des pistes :
512 revoir le paiement à l'acte et la formation continue, développer le salariat, le travail
513 avec les autres professionnels, développer des maisons de santé... des mesures pour
514 lutter contre les déserts médicaux : refus de conventionnement dans les zones
515 surmédicalisées ? Pas de fermeture systématique d'hôpitaux et maternités de
516 proximité, mais réfléchir aux besoins avec les professionnels et la population. La
517 politique du médicament doit être revue (transparence, contrôle public, recherche
518 indépendante), les avancées de la loi sont insuffisantes.

519 **4.2.2.3** Développer la prévention (éducation à la santé, médecine scolaire et
520 médecine du travail...), agir pour des politiques environnementales, lutter contre les
521 crises sanitaires. L'accès à la contraception est un enjeu majeur : accès à toutes les

522 contraception avec remboursement intégral, prise en charge directe des consultations
523 et ordonnances des mineures par la Sécurité sociale. L'accès à l'avortement est mis en
524 danger par la fermeture programmée de centres IVG...

525 **4.2.3 Perte d'autonomie/handicap**

526 Le SNES exige un droit universel à compensation de la perte d'autonomie et du
527 handicap, inné ou acquis, sans condition d'âge, pris en charge par la solidarité
528 nationale. **Il est nécessaire d'intégrer les personnes en situation de handicap**
529 **dans une réforme de la perte d'autonomie prise en charge par la solidarité**
530 **nationale, quels que soient l'âge ou l'origine de la perte d'autonomie. Il faut**
531 **une réforme qui réponde aux besoins spécifiques de chacun s'inscrivant, avec**
532 **la suppression de la barrière d'âge de 60 ans, dans une volonté politique**
533 **d'amélioration et de simplification des droits.**

- 534 - **La recherche et la prévention, facteurs de longévité en bonne santé et**
535 **d'autonomie, doivent faire partie de la future loi et être financées en**
536 **conséquence.**
- 537 - **La vie à domicile doit être facilitée dès lors qu'elle est souhaitée par les**
538 **personnes et les familles. Il faut, en conséquence, mettre en œuvre une**
539 **démarche de service public au plus près des besoins pour permettre**
540 **l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, l'accès aux soins**
541 **grâce à un tissu médical de proximité.**
- 542 - **L'accueil en établissement, lorsqu'il est inévitable, doit être de**
543 **proximité, dans des locaux à taille humaine.**
- 544 - **Les « aidants familiaux », qui ne doivent pas se substituer aux**
545 **personnels qualifiés et doivent être plus nombreux, doivent pouvoir**
546 **bénéficier d'un congé de soutien familial avec compensation partielle du**
547 **salaire, mais aussi de structure de répit (accueil de jour ou temporaire)**
548 **pour pouvoir concilier vie familiale, vie personnelle et vie**
549 **professionnelle.**
- 550 - **Il faut un plan de formation qui renforce l'attractivité des métiers d'aide**
551 **aux personnes, avec un statut qui garantisse les conditions de travail et**
552 **de rémunération des salariés.**

553 **La Sécurité Sociale a été créée pour apporter une réponse globale aux risques**
554 **de la vie : maladie, vieillesse, famille et accidents du travail. Le SNES, restant**
555 **attaché aux principes qui ont guidé la création de ces quatre branches, estime**
556 **que la prise en charge de la perte d'autonomie doit trouver sa place au sein**
557 **de l'assurance maladie.**

558 **Ce risque de la branche maladie doit reposer sur un socle de financement**
559 **solidaire, pérenne et public, fondé sur une meilleure répartition des richesses**

560

561 **4.2.3.1** Le gouvernement voulait réformer l'APA, diminuer le nombre de bénéficiaires,
562 imposer une assurance privée obligatoire à 50 ans sortant de la solidarité collective le
563 financement du reste à charge. Aucune amélioration des normes d'encadrement dans
564 les EHPAD, ni de la qualité des prestations n'était prévue. Les réactions unitaires du
565 monde syndical, mutualiste, des associations et d'élus ont fait barrage à ce projet mais
566 les problèmes demeurent.

567 **4.2.3.2** LA CNSA est dédiée à la prise en charge de l'autonomie des personnes âgées
568 et des personnes handicapées. Ses missions pourraient préfigurer une instance
569 nationale veillant à l'égalité d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire ; son statut

570 devrait alors être redéfini et transformé, ses instances d'administration et d'orientation
571 ouvertes aux usagers.

572 **4.2.3.3** La perte progressive d'autonomie liée à la maladie ou à la sénescence ne
573 requiert pas un mode de financement nouveau mais, dans le cadre de la solidarité
574 nationale, d'établir une contribution proportionnée aux facultés de tous, assise sur
575 tous les revenus et progressive. **Ce qui, dans la perte d'autonomie, résulte de la**
576 **maladie ou du handicap relève d'une prise en charge, qui doit être améliorée,**
577 **par la sécurité sociale. La construction d'un réseau d'établissements d'accueil**
578 **adaptés, la formation, le recrutement et la rémunération des personnels**
579 **compétents travaillant dans ces établissements ou à domicile relèvent d'un**
580 **financement public impliquant les diverses collectivités (Etat, Régions,**
581 **Départements, Communes).**

582

583 • 4.3 Les retraites

584 **4.3.1** Les retraites, choix de société, sont devenues un des signaux majeurs envoyés
585 aux marchés pour manifester la conformité au dogme : le débat est refusé sur le
586 contenu des réformes, leur portée sociale, les décalages d'âge ahurissants, et des
587 mesures brutales imposées. Le SNES a condamné la loi Fillon encore aggravée
588 (passage accéléré aux 62 ans) et refuse tout allongement. Il rappelle son exigence de
589 maintien de l'âge de référence de départ à 60 ans. Les salariés ayant débuté jeunes ou
590 au travail pénible en sont les premières victimes mais les dispositions spécifiques
591 mises en avant auront peu d'effets. Le problème des petites retraites et des retraites
592 des jeunes générations est devant nous. Les carrières complètes seront de plus en
593 plus limitées à la fraction masculine du noyau le plus protégé du salariat, lui-même en
594 voie de réduction. La prise en compte des années d'études, formation et précarité est
595 indispensable. Le SNES confirme ses mandats de lutte contre les inégalités
596 hommes/femmes.

597 **4.3.2** Financement : des ressources socialisées pour des objectifs communs. La
598 convergence public/privé doit permettre pour tous des prestations définies, un âge de
599 référence (à partir duquel des situations spécifiques peuvent s'organiser), à l'opposé
600 du projet de comptes notionnels (cotisations définies et individualisation). Le SNES
601 s'oppose à une fusion des régimes. L'enjeu est la confiance des générations actives qui
602 financent les pensions dans le système par répartition ; sinon les financements privés
603 seraient appelés à jouer un rôle accru, générant injustices et désordres financiers.

604 • 4.4 Pour une politique familiale ambitieuse

605 **4.4.1** Le SNES refuse toute diminution du congé maternité, exige son extension à 26
606 semaines et l'allongement du congé de paternité/second parent (le rendre
607 obligatoire ?) ; est favorable au partage du congé parental entre les parents. Il refuse
608 la mise sous condition de ressource systématique des prestations, à l'encontre de la
609 solidarité horizontale. Il est favorable aux allocations familiales dès le premier enfant.
610 ~~Se pose la question de la forfaitisation des allocations familiales et celle de leur~~
611 ~~imposition~~ **Le SNES est pour le maintien de la forfaitisation des allocations**
612 **familiales et contre leur imposition.**

613 **4.4.2 Service public petite enfance**

614 Le SNES confirme ses mandats : construction de crèches publiques avec un
615 encadrement qualifié suffisant ; formation améliorée des assistantes maternelles avec
616 trois enfants pris en charge au maximum ; revendique un service public de la petite

617 enfance jusqu'à 6 ans englobant l'école maternelle avec accueil dans de bonnes
618 conditions des enfants à partir de 2 ans.

619 • **4.5 Droit au logement pour tous, une urgence absolue**

620 Le SNES exige un logement décent pour tous ; respect de la loi DALO, construction de
621 logements sociaux, lutte contre la spéculation immobilière, réquisition de logements
622 ou bureaux vacants... Il demande l'encadrement des loyers pour lutter contre les
623 hausses et l'augmentation des crédits du SAMU social pour l'hébergement d'urgence.

624

625 **5 . POUR UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ET DE LIBERTÉ**

626 • **5.1 Un contexte en rupture**

627 La crise favorise la montée des idées d'extrême droite alimentées par les discours et
628 pratiques xénophobes du gouvernement. Le discours de Grenoble, désignant des
629 groupes sociaux comme boucs émissaires marque une étape dangereuse. Le SNES
630 lutte contre le racisme, l'intolérance, les intégrismes, l'homophobie qui s'affichent de
631 plus en plus et s'élève contre les tentatives de revisiter l'Histoire. Il exige le respect de
632 la liberté d'expression. Notre projet d'un collège et d'un lycée pour tous ne distingue
633 pas les élèves selon des considérations sociales ou des communautés réelles ou
634 supposées. Nous refusons la fragilisation d'une partie du public scolaire par
635 l'institution, des attaques sociales remettant en cause le droit à l'éducation pour tous.
636 Le SNES affirme sa détermination à lutter contre ces dérives. Il se bat pour que, face à
637 la crise, l'État assure l'efficacité des droits à l'éducation, au logement, ou aux soins.

638 **5.1.1 Les lois répressives et sécuritaires** se sont accumulées L'indépendance de la
639 justice mise à mal, les missions des juges pour enfants affaiblies, l'ordonnance de
640 1945 sur la justice des mineurs atteinte, la réforme de l'hôpital psychiatrique
641 dessinent une société contraire à nos valeurs. Le SNES réaffirme que la sûreté est un
642 droit, qui passe par une justice indépendante, une politique de prévention et des
643 réponses éducatives. Il demande l'abrogation des lois répressives, la fermeture des
644 centres fermés et des établissements pénitentiaires pour mineurs. Il se bat pour la
645 suppression des fichiers, la biométrie, mirage d'une sécurité technologique. **Le SNES**
646 **reste particulièrement vigilant quant à la généralisation de la transmission de**
647 **données par voie informatique.**

648

649 **5.1.2 La laïcité attaquée**

650 Le SNES réaffirme son refus du dualisme scolaire confessionnel et patronal, et
651 considère que les établissements privés ne peuvent prétendre concourir à la réalisation
652 des missions de service public et laïque.

653 Il rappelle aussi sa demande d'abrogation du statut local scolaire et religieux d'Alsace-
654 Moselle et son opposition à toute remise en cause de la laïcité par le biais du cadre
655 européen. La « laïcité positive » de N. Sarkozy a ~~donné une connotation négative aux~~
656 **constitue une attaque contre les** principes de la laïcité. Le SNES dénonce
657 l'instrumentalisation politicienne et tendancieuse de la laïcité et demande l'abrogation
658 du décret sur l'accord « Kouchner-Vatican ». Le SNES s'oppose à toutes tentatives des
659 groupes de pressions politiques, patronaux ou religieux visant à influencer les
660 programmes scolaires pour instaurer une histoire, une philosophie ou une économie
661 officielles au travers des programmes.

662 • **5.2 Propositions et revendications**

663 **5.2.1 Pour une justice conforme à un État de Droit, contre une justice bafouée**

664 La politique du chiffre s'exerce contre les citoyens et ignore la justice. Le service public
665 de la police et de la gendarmerie doit rester sous le contrôle vigilant d'une justice de
666 droit.

667 L'accumulation de réformes et de pressions politiques sur les magistrats montrent une
668 volonté de renforcement du contrôle sur le parquet et les juges d'instruction ou une
669 utilisation populiste de la justice. Le SNES se bat avec les syndicats de la FSU pour la
670 protection de la vie privée, contre une société de surveillance, pour une justice égale
671 pour tous, indépendante.

672 **5.2.2 Pour une politique qui considère les jeunes comme une richesse et non**
673 **comme un danger**

674 Les discours stigmatisants, la politique calamiteuse en matière de logement ou
675 d'emploi, la relégation « dans les quartiers », l'actuelle politique migratoire,
676 l'instrumentalisation des faits divers qui donnent prétexte à des mesures répressives,
677 touchent durement certaines catégories de jeunes. À cela s'ajoutent la mise en place
678 de fichiers scolaires dangereux et les projets récurrents pour trier les jeunes et enfants
679 « potentiellement dangereux ». La jeunesse est un atout. Le SNES rappelle la
680 nécessité d'une politique sociale envers la jeunesse et son refus d'une politique de
681 fichage et de tri social.

682 **5.2.3 Pour l'égalité effective des droits, contre la persistance des inégalités,**
683 **des discriminations**

684 Le SNES se bat pour l'égalité des droits pour tous et rejette toute différence de
685 traitement sur des critères ethniques ou religieux autant que les « réponses »
686 communautaristes. La lutte du SNES contre les discriminations est prioritaire. Il faut
687 développer les conditions de réussite scolaire, professionnelle et sociale. La politique
688 de la ville doit assurer la mixité sociale, le droit au logement pour tous et le
689 développement des services publics, en milieu urbain ou rural.

690 Un module de formation sur toutes les discriminations (incluant obligatoirement la
691 dimension du genre et les lgbtphobies) doit exister dans la formation initiale de chaque
692 personnel et dans chaque académie en formation continue. Le ministère doit afficher
693 et développer sa politique de lutte contre les discriminations, notamment en
694 reconnaissant les parents sociaux et en leur octroyant le congé parental, la
695 transformation du congé de paternité en congé du second parent, et le congé de
696 présence parentale.

697 **5.2.4 Défendre les personnels sur le terrain et leurs droits, contre les**
698 **discriminations syndicales**

699 Si le statut de la Fonction Publique reste protecteur, le SNES dénonce les
700 discriminations syndicales invisibles, liées souvent au chef d'établissement. Le projet
701 de loi sur l'évaluation accentue les dérives. Le SNES dénonce ces attitudes et assure
702 les collègues de son soutien. Il combat la répression des mouvements sociaux et à
703 l'encontre des militants syndicaux et participe, dans un cadre unitaire, à la défense de
704 ces militants.

705 Il poursuit son action revendicative en s'appuyant aussi sur le droit et dénonce la
706 remise en cause de droits issus du statut général de la fonction publique. L'assistance

707 aux personnels doit être une priorité et ne peut se concevoir que dans un rapport
708 étroit à la politique générale du syndicat.

709 Le SNES demande qu'un véritable statut des élus du personnel dans la Fonction
710 Publique soit créé.

711 • **5.3 Contre la montée des idées d'extrême droite, la banalisation du racisme,**
712 **la xénophobie d'État**

713 **5.3.1** Le SNES se bat à tous les niveaux et dans le cadre de collectifs pour le respect
714 de l'égalité et le développement des solidarités, meilleure réponse à la banalisation du
715 racisme et de la xénophobie d'État. Il est engagé dans le combat contre l'intolérance,
716 contre la volonté de formatage de l'individu, la volonté intégriste, sexiste et
717 homophobe d'influer sur les programmes et la vie de chacun.

718 Le combat du SNES pour la paix, notamment dans le cadre de « Éducateurs pour la
719 paix » doit s'intensifier.

720 **5.3.2 Développer les mobilisations pour la régularisation de tous les Sans-**
721 **papiers**

722 L'action de RESF, la grève des travailleurs sans papiers, ont changé le regard sur
723 l'immigration. Le vote du Sénat pour le droit de vote des étrangers non
724 communautaires aux élections locales, soutenu par une majorité de Français, est aussi
725 un appui. Dans le cadre des collectifs, le SNES s'engage contre les dernières lois sur
726 l'immigration qui aggravent encore la situation des étrangers. Il participe aussi à la
727 plate-forme commune « pour la régularisation des travailleurs sans papiers et l'égalité
728 de traitement entre Français et étrangers dans les études comme au travail ». Il
729 affirme à nouveau son exigence de régularisation de tous les sans-papiers.

730

731 « **Droits des Femmes** »

732 Les revendications syndicales en termes de droits des femmes s'inscrivent dans
733 l'action syndicale. De la carrière dans le second degré à la mise en place d'une
734 véritable éducation à l'égalité filles garçons, en passant par l'accès de toutes à la
735 contraception et l'avortement libres et gratuits, le SNES doit agir pour permettre une
736 égalité réelle des personnels et des élèves. C'est un enjeu primordial dans une société
737 encore marquée par des discriminations envers les femmes : temps partiel imposé,
738 salaires inférieurs, orientation sur des métiers dits « féminins », sexisme ordinaire,
739 baisse des moyens au service public hospitalier et de petite enfance...

740 Le SNES revendique notamment :

- 741 • une vraie prévention des grossesses non désirées, des IST et des MST pour les
742 élèves, au-delà de la mise à disposition de préservatifs ;
- 743 • l'application immédiate et le renforcement de la loi sur les violences votée en
744 juillet 2010 ;
- 745 • des mesures coercitives pour les entreprises et les services publics qui
746 n'appliquent pas l'égalité des salaires femmes/hommes à même niveau de
747 recrutement et de travail ;
- 748 • un bilan chiffré des carrières des femmes et des hommes dans la fonction
749 publique et de réelles mesures pour réduire les inégalités existantes ;
- 750 • la prise en compte dans la formation des personnels de l'enjeu de l'éducation à
751 l'égalité filles/garçons, et dans les programmes de la construction sociale du genre.